Rapport : Innover pour une école plus juste et plus efficace. Synthèse des travaux du Cniré 2016-2017 **[1]**

Watrelot, P. Cniré. (2017). *Innover pour une école plus juste et plus efficace. Synthèse des travaux du Cniré 2016-2017*. Paris : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
Le Conseil national de l'innovation pour la réussite éducative (Cniré) a remis son troisième et dernier rapport à la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Le Cinré a été créé pour 4 ans en 2013 notamment pour émettre des avis et propositions sur les orientations la politique en matière d'innovation, expertiser et évaluer les pratiques innovantes. Au sommaire de ce rapport, Les pièges et leviers de l'innovation ; Innover pour une école plus juste ; Innover pour une école plus efficace ? ; et enfin 10 propositions détaillées, dont le rapprochement des acteurs de l'éducation, la mutualisation des ressources et expériences, ou encore la création de « Fablabs » pédagogiques.
Consulter le rapport (.pdf, 966 ko). [2]

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/rapport-innover-pour-une-%C3%A9cole-plus-juste-et-plus-efficace-synth%C3%A8se-des-travaux-du-cnir%C3%A9
[2] https://www.inshea.fr/sites/default/files/www/sites/default/files/medias/Rapport_Cnire_2016_2017_743970.pdf